

UNE RÉACTION INTERNATIONALE

Le défi a été relevé à l'initiative du Canada. Lors du Sommet de Kananaskis en 2002, le G8 a lancé le Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes. Le G8 a convenu de verser jusqu'à 20 milliards de dollars américains sur une période de 10 ans pour des projets portant sur la non-prolifération, le désarmement, la lutte contre le terrorisme et la sûreté nucléaire. L'accent était mis au départ sur la Russie; l'Ukraine est officiellement devenue depuis le deuxième pays bénéficiaire.

Le Partenariat mondial est un projet inédit de coopération internationale qui s'est transformé en un véritable partenariat international. Aux pays membres du G8 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni et Fédération de Russie) et à l'Union européenne se sont ajoutés 13 autres pays. Plus de 19 milliards de dollars américains ont été recueillis, et des activités sont en cours dans tous les domaines. Le Partenariat a été conçu comme une

initiative s'étalant sur 10 ans, et il sera essentiel qu'il se rende à terme et que tous les participants maintiennent leurs engagements pour qu'il atteigne ses objectifs et rende le monde plus sécuritaire pour tous.

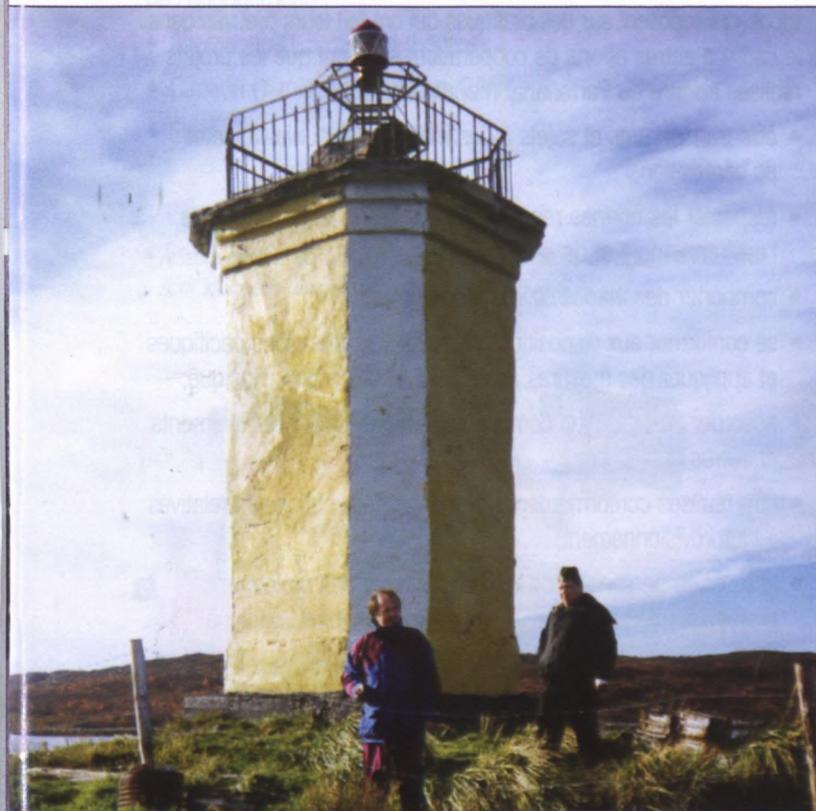
« Il faut s'attendre à ce que les terroristes se servent des armes de destruction massive si on leur en donne la possibilité. Pour être vainqueur dans cette guerre, il faudra au minimum empêcher les cellules terroristes d'obtenir des armes ou des matières de destruction massive. Nous devons veiller à ce que toutes les sources d'ADM soient recensées et systématiquement mises en sécurité ou détruites. » [Traduction libre]

— *The Lugar Survey on Proliferation Threats and Responses*, juin 2005.

« En ex-Union soviétique, il y a des phares décrépits, par exemple sur la côte où il y a des matières dont les gens pourraient s'emparer... qui pourraient servir à faire des bombes sales... On a également signalé que le marché pour ces matières se trouvait dans les « stans ».

On a accompli des progrès concrets en remplissant les engagements pris dans le cadre du Partenariat mondial, y compris en ce qui concerne la protection physique des matières et des installations nucléaires. La Déclaration du G8 de Gleneagles et le Plan d'action du G8 pour la non-prolifération adopté à Sea Island ont fait ressortir l'importance de veiller à la sécurité des matières, des équipements et des technologies nucléaires aussi bien que des sources radioactives. Un certain nombre de pays ont maintenant établi des programmes avec la Russie et l'Ukraine en vue d'accroître la protection physique des matières nucléaires et la responsabilisation à leur égard. Parmi ces pays, notons les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Canada, la Norvège, la Suède et l'Union européenne. » [Traduction libre]

— *Chambre des communes du Royaume-Uni (Rapport annuel sur les droits humains, 2005) (15 février 2006)*



Phare alimenté par un générateur thermoélectrique radio-isotopique contenant des matières hautement radioactives. Photo : Gouverneur du comté de Finnmark (Norvège)